

Yann GALUT

Député du Cher
Membre de la commission des
finances
Vice-président du Groupe SRC à
l'Assemblée Nationale

M. François HOLLANDE

Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris le 7 avril 2016.

Monsieur le Président de la République,

Dossier :
Panama papers : situation du
parquet national financier

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du Parquet national financier (PNF).

Courrier n :
YG_2016_0107_ON

Les informations de « *Panama papers* » qui ont dévoilé un système international de fraude fiscale aggravée, révèlent que près d'un millier de personnalités et d'entreprises françaises auraient organisé l'évasion de capitaux au Panama pour échapper à l'impôt.

La France, qui depuis 2012 a fait de la lutte contre la fraude fiscale un enjeu prioritaire, a réagi fermement par votre voix. Dès le lendemain de leur publication, vous avez assuré que ces informations donneraient lieu à des poursuites et le parquet national financier a très rapidement annoncé l'ouverture d'une enquête pour blanchiment de fraudes fiscales aggravées.

Créé en 2013 par la loi de lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière dont j'ai eu le privilège d'être le rapporteur, le PNF est un pivot central de la lutte contre l'évasion fiscale dans notre pays et souffre pourtant d'un manque de moyens inquiétant.

L'étude d'impact qui avait précédé sa création avait estimé les besoins de fonctionnement de ce parquet à 20 magistrats, 8 greffiers et 12 personnels de catégorie C. Aujourd'hui, alors qu'aucun personnel de catégorie C ne lui a été affecté, le PNF ne compte que 5 greffiers et 13 magistrats dont chacun gère en moyenne 25 affaires d'une très grande complexité (soit trois fois plus que le nombre d'affaires par magistrat estimé par l'étude d'impact).

De récentes déclarations du Garde des sceaux ont à juste titre alerté sur la situation économique préoccupante de la justice de notre pays. Dans un contexte marqué par la multiplication des scandales financiers, il est urgent que le parquet dédié dispose des moyens humains et matériels nécessaires pour être en mesure de répondre à un phénomène qui porte un préjudice grave à nos finances publiques et à la cohésion du pays.

Je me permets donc, Monsieur le Président de la République, de vous demander de tout mettre en œuvre afin que le parquet national financier bénéficie d'une attention toute particulière, et soit doté au plus vite des capacités de mener à bien son action primordiale contre la délinquance financière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Dossier :
Panama papers : situation du
parquet national financier

Courrier n :
YG_2016_0107_ON

Yann GALUT
Député du Cher

